

Votre contact

Herve LEVY

Apexi Wealth Services

+33610327056

herve.levy61@gmail.com



DER

Document d'Entrée en Relation

2025

Document type établi pour votre client

DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

INTRODUCTION

Apexi Wealth Services

(Appellation commerciale de Business Cession Investissement SAS – BCI SAS)

Adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine (CNCGP)

Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Société par Actions Simplifiée (**SAS**) au capital social de **10 000 €**

Immatriculée au **RCS de Marseille** sous le numéro **912 087 053**

Siège social : **57 rue du Rouet, 13008 Marseille**

Téléphone : +33 6 10 32 70 56

herve.levy@experts-patrimoine.com

www.experts-patrimoine.com

VOTRE CONTACT

LEVY Herve

57 RUE DU ROUET

13008 Marseille

Téléphone : **06 10 32 70 56**

Email : **herve.levy61@gmail.com**

INFORMATIONS

APEXI WEALTH SERVICES

(Marque commerciale de Business Cession Investissement SAS – BCI SAS)

Apexi Wealth Services est un acteur de référence en gestion patrimoniale et en ingénierie financière, offrant à ses clients des solutions sur-mesure, à la pointe de l'innovation.

Immatriculé au **Registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) sous le numéro 24004876** (consultable sur www.orias.fr), nous exerçons nos activités dans le strict respect des normes réglementaires les plus exigeantes et avec une approche totalement dédiée à la valorisation et à la sécurisation de votre patrimoine.

Nos expertises réglementées

Conseil en Investissements Financiers (CIF)

- **Adhérent de la CNCGP**, association agréée par l'**AMF**, garantissant une éthique et une transparence absolue
- **Structuration d'allocations d'actifs innovantes**, adaptées aux défis des marchés financiers contemporains
- **Accès à des produits financiers exclusifs et différenciants**, introuvables via les circuits bancaires traditionnels

Courtier en Assurance (COA)

- **Solutions haut de gamme en assurance-vie, prévoyance et structuration patrimoniale**, optimisées pour maximiser performance et protection
- **Accès aux contrats d'assurance et véhicules patrimoniaux les plus performants**, sélectionnés avec rigueur pour répondre aux attentes des clients les plus exigeants

Intermédiaire en Opérations Bancaires (COBSP)

- **Élaboration de stratégies de financement optimisées**, favorisant l'effet de levier pour dynamiser et diversifier votre capital
- **Expertise en levier immobilier et structuration de dettes privées**, offrant des solutions flexibles adaptées aux grandes stratégies patrimoniales

Transactions Immobilières

- **Titulaire de la Carte CPI 13102022000000071**, permettant d'opérer en toute conformité sur le marché immobilier
- **Accès à des opportunités d'investissement immobilier premium**, sélectionnées avec un haut niveau d'expertise en France et à l'international
- **Approche sur-mesure** pour la constitution, l'optimisation et la transmission de votre patrimoine immobilier

Une Allocation d'Actifs Optimisée et Sécurisée

1. Définition Précise du Profil de Risque

Notre approche repose sur une **analyse approfondie et individualisée** de votre tolérance au risque, de votre horizon d'investissement et de vos objectifs patrimoniaux. Nous utilisons des outils de **profilage avancés**, combinant données financières et approche comportementale, pour déterminer **votre profil d'investisseur avec une grande précision**.

2. Construction d'une Stratégie Personnalisée

Une fois votre profil établi, nous concevons **une allocation d'actifs sur-mesure**, intégrant :

- **Diversification intelligente** : Actions, obligations, private equity, immobilier, métaux précieux et actifs alternatifs
- **Sélection rigoureuse des instruments financiers** : Optimisation du couple rendement/risque à travers une gestion multi-actifs
- **Stratégie dynamique** : Ajustement des allocations en fonction des cycles économiques et des conditions de marché

3. Suivi et Pilotage Proactif

Nous assurons un **contrôle permanent de votre portefeuille**, avec :

- **Rebalancement périodique** des allocations pour maintenir une optimisation constante
- **Simulations et stress-tests macroéconomiques** pour anticiper les mouvements de marché
- **Reporting détaillé et accès en temps réel aux performances**, garantissant une totale transparence

Pourquoi Choisir Apexi Wealth Services ?

Stratégie sur-mesure : Une gestion patrimoniale totalement adaptée à votre situation et vos ambitions.

Sécurisation du rendement : Une approche rigoureuse minimisant les risques et maximisant les performances.

Accès aux meilleures solutions du marché : Produits financiers institutionnels et opportunités exclusives.

Engagement et transparence : Une vision claire, des recommandations justifiées et un suivi personnalisé.

Apexi Wealth Services, l'excellence en gestion patrimoniale

CONSEILS FINANCIERS

Conseiller en investissements financiers

Statut de Conseiller en Investissements Financiers (CIF) – Apexi Wealth Services / BCI SAS

Apexi Wealth Services / BCI SAS exerce en qualité de **Conseiller en Investissements Financiers (CIF)** et est **adhérent de la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine (CNCGP)**, association agréée par l'**Autorité des Marchés Financiers (AMF)**.

Nature du Conseil en Investissements Financiers

Les prestations de conseil en investissements financiers sont fournies de manière **non-indépendante** et reposent sur une **analyse large** des différents types d'instruments financiers.

La rémunération du conseiller est constituée :

- **D'honoraires versés directement par le client**
- **De commissions perçues auprès des établissements financiers partenaires**

L'évaluation des opportunités d'investissement repose sur un univers diversifié d'instruments financiers, intégrant notamment des produits proposés par des institutions partenaires avec lesquelles **Apexi Wealth Services / BCI SAS** entretient des relations contractuelles privilégiées, tout en garantissant une approche alignée avec les intérêts du client.

Établissements Promoteurs de Produits

Conformément à l'article **L.341-3 du Code monétaire et financier**, **Apexi Wealth Services / BCI SAS** entretient une relation significative avec les établissements promoteurs suivants, dans le cadre d'accords de distribution, de partenariat ou d'apport d'affaires :

- **AXA THEMA**
- **AXA WEALTH EUROPE**
- **VIE PLUS**
- **MAREX**

Ces partenariats permettent d'offrir à nos clients un accès privilégié à des **solutions d'investissement optimisées et adaptées aux stratégies patrimoniales complexes**.

Établissements promoteurs de produits détenant une participation directe ou indirecte > 10 % dans BCI SAS : Néant

Activité de Démarchage

Identité du ou des mandants pour lesquels Apexi Wealth Services exerce une activité de démarchage : Néant

Apexi Wealth Services / BCI SAS garantit une **transparence totale dans ses relations commerciales et veille à respecter les principes d'intégrité et d'objectivité** définis par la réglementation et les instances de contrôle compétentes.

N° ORIAS : N°24004876

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller, **Apexi Wealth Services** (marque commerciale de Business Cession Investissement SAS – BCI SAS), dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la **CNCGP**, d'une **couverture en Responsabilité Civile Professionnelle** couvrant l'ensemble de ses activités réglementées. Cette couverture est conforme aux exigences du **Code monétaire et financier** et du **Code des assurances**.

Apexi Wealth Services / BCI SAS ne détient **aucun fonds, effet ou valeur pour le compte de tiers** et ne bénéficie **d'aucune garantie financière**, conformément à la réglementation en vigueur.

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès de :

BDJ COURTAGE – 1 rue François Jacob, 92500 Rueil-Malmaison

Assureur : MMA IARD Assurances Mutuelles – 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 9

Numéro de police : 118263166/033055

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Conseil en Gestion de Patrimoine, Conseiller en Investissements Financiers (CIF) Intermediaire en Transaction Immobiliere (sans maniement/detention de fonds) Demarchage Bancaire et Financier, CJA, Activites annexes	2 500 000€	2 500 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
AXA Thema	Plateforme de distribution en assurance-vie et cap	Convention de courtage	Commission et retrocession sur encours
AXA WEALTH EUROPE	Compagnie d'assurance luxembourgeoise spécialisée	Convention de courtage	Commission et retrocession sur encours
CORUM L'ÉPARGNE	Société de gestion spécialisée en SCPI et solution	Convention de distribution	Commission et retrocession sur encours
LEONTEQ SECURITIES AG	Émetteur et structurant de produits dérivés et str	Convention de distribution	Commission sur transactions et rétrocessions liées
MAREX	Émetteur de produits structurés et courtier sur le	Convention de courtage	Commission sur transactions et rétrocessions liées
NORTIA	Plateforme d'investissement en assurance-vie et co	Convention de courtage	Commission et retrocession sur encours

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
SWISS LIFE AM	Société de gestion d'actifs et solutions d'investi	Convention de distribution	Commission et retrocession sur encours
VIE PLUS	Plateforme d'assurance-vie et de capitalisation	Convention de courtage	Commission et retrocession sur encours

ASSURANCE

Courtier

Statut en tant qu'Intermédiaire en Assurance – Apexi Wealth Services / BCI SAS Courtier en assurance dans la catégorie « B »

Apexi Wealth Services / BCI SAS est **courtier en assurance positionné dans la catégorie « B »**, n'étant pas soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et proposant un service de recommandation personnalisée.

Conformément à la réglementation en vigueur et aux bonnes pratiques définies par la **CNCGP**, **Apexi Wealth Services** accompagne ses clients en expliquant pourquoi, parmi plusieurs contrats ou plusieurs options au sein d'un contrat, une ou plusieurs solutions correspondent le mieux à leurs exigences et à leurs besoins.

Entreprises avec lesquelles il existe un lien financier (si le courtier détient une participation directe ou indirecte égale ou supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital d'une entreprise d'assurance, ou si une entreprise d'assurance détient une participation directe ou indirecte de plus de 10 % des droits de vote ou du capital du courtier) :

- Néant

Entreprises d'assurance représentant plus de 33 % du chiffre d'affaires en assurance en N-1 :

- AXA THEMA
- AXA WEALTH EUROPE
- VIE PLUS

Ce cadre réglementaire garantit une transparence totale et une approche impartiale dans la sélection des solutions d'assurance proposées aux clients d'**Apexi Wealth Services**.

N° ORIAS : N°24004876

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller, **Apexi Wealth Services** (marque commerciale de Business Cession Investissement SAS – BCI SAS), dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la **CNCGP**, d'une **couverture en Responsabilité Civile Professionnelle** couvrant l'ensemble de ses activités réglementées. Cette couverture est conforme aux exigences du **Code monétaire et financier** et du **Code des assurances**.

Apexi Wealth Services / BCI SAS ne détient **aucun fonds, effet ou valeur pour le compte de tiers** et ne bénéficie **d'aucune garantie financière**, conformément à la réglementation en vigueur.

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès de :

BDJ COURTAGE – 1 rue François Jacob, 92500 Rueil-Malmaison

Assureur : MMA IARD Assurances Mutuelles – 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 9

Numéro de police : 118263166/033055

Garanties

Activités assurées

Montants garantis
par sinistre

Montants garantis
par année d'assurance

Intermédiaire d'Assurances de Personnes
(sans encaissement de fonds de tiers)

2 500 000€

2 500 000€

Partenaires

Nom	Nature	Type d'accord	Mode de rémunération
AXA Thema	Plateforme d'assurance-vie et de capitalisation	Convention de distribution	Commission sur transactions et rétrocessions liées
AXA WEALTH MANAGEMENT	Compagnie d'assurance luxembourgeoise spécialisée	Convention de distribution	Commission et retrocession sur encours
VIE PLUS	Plateforme d'assurance-vie et de capitalisation	Convention de distribution	Commission et retrocession sur encours

FINANCEMENT

Courtier en opération de banque et en service de paiements (COBSP)

Statut en tant qu'Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement – Apexi Wealth Services / BCI SAS
Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement

Apexi Wealth Services / BCI SAS est **mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement**, travaillant avec plusieurs établissements de crédit, de financement et de paiement sans obligation contractuelle d'exclusivité.

Établissements de crédit, de financement ou de paiement représentant plus de 33 % du chiffre d'affaires au titre de l'activité d'intermédiation en N-1 :

- Néant

Établissements avec lesquels il existe un lien financier (si le mandataire détient une participation directe ou indirecte supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital d'un établissement de crédit, de financement ou de paiement) :

- Néant

Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le mandataire travaille :

- Liste en cours d'élaboration

Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit, de financement ou de paiement et ses modalités de calcul seront communiqués avant toute souscription.

Mandataire d'intermédiaire en opérations de banque et en services de paiement

Nom ou dénomination sociale, adresse professionnelle ou siège social et numéro d'immatriculation du mandant :

- Liste à compléter

Toute participation directe ou indirecte supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital détenue par le mandataire dans un établissement de crédit, de financement ou de paiement peut être communiquée sur simple demande.

Nombre et nom des établissements de crédit, de financement ou de paiement avec lesquels le mandant travaille :

- Liste à compléter

Le montant de la rémunération perçue de l'établissement de crédit ou de paiement et ses modalités de calcul seront communiqués avant la souscription.

Service de conseil portant sur un contrat de crédit immobilier

Le montant de la rémunération perçue au titre du service de conseil sera communiqué préalablement à la souscription.

N° ORIAS : N°24004876

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller, **Apexi Wealth Services** (marque commerciale de Business Cession Investissement SAS – BCI SAS), dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la **CNCGP**, d'une **couverture en Responsabilité Civile Professionnelle** couvrant l'ensemble de ses activités réglementées. Cette couverture est conforme aux exigences du **Code monétaire et financier** et du **Code des assurances**.

Apexi Wealth Services / BCI SAS ne détient **aucun fonds, effet ou valeur pour le compte de tiers** et ne bénéficie **d'aucune garantie financière**, conformément à la réglementation en vigueur.

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès de :BDJ COURTAGE – 1 rue François Jacob, 92500 Rueil-Malmaison

Assureur : MMA IARD Assurances Mutuelles – 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 9
Numéro de police : 118263166/033055

Garanties

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement (IOBSP) – sans fonds confiés	2 500 000€	2 500 000€

Agent immobilier

Statut en tant qu'Intermédiaire en Transactions Immobilières – Apexi Wealth Services / BCI SAS

Carte Professionnelle : CPI 13102022000000071 délivrée par la **CCI de Marseille-Provence**

Mention spécifique : Sans détention de fonds – Absence de garantie financière: Conformément à la réglementation en vigueur, **Apexi Wealth Services / BCI SAS** ne détient **aucun fonds, effet ou valeur pour le compte de tiers** et n'est donc pas tenu de souscrire une garantie financière.

L'activité est placée sous le contrôle de la **Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF)**.

Ce cadre réglementaire garantit une transparence totale et le strict respect des obligations légales en matière de transactions immobilières.

Responsabilité civile professionnelle

Votre conseiller, **Apexi Wealth Services** (*marque commerciale de Business Cession Investissement SAS – BCI SAS*), dispose, conformément à la loi et aux codes de bonne conduite de la **CNCGP**, d'une **couverture en Responsabilité Civile Professionnelle** couvrant l'ensemble de ses activités réglementées. Cette couverture est conforme aux exigences du **Code monétaire et financier** et du **Code des assurances**.

Apexi Wealth Services / BCI SAS ne détient **aucun fonds, effet ou valeur pour le compte de tiers** et ne bénéficie **d'aucune garantie financière**, conformément à la réglementation en vigueur.

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès de :BDJ COURTAGE – 1 rue François Jacob, 92500 Rueil-Malmaison

Assureur : MMA IARD Assurances Mutuelles – 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon, 72030 Le Mans Cedex 9

Numéro de police : 118263166/033055

Garanties financières

Activités assurées	Montants garantis par sinistre	Montants garantis par année d'assurance
commercialisation d'opérations de défiscalisation GIRARDIN	2 000 000€	2 000 000€

DURABILITÉ

Prise en compte des facteurs de durabilité – Apexi Wealth Services / BCI SAS

Dans le cadre de son processus de sélection des instruments financiers, **Apexi Wealth Services / BCI SAS** intègre des critères de **durabilité** visant à promouvoir des investissements responsables et conformes aux standards internationaux.

Les facteurs pris en compte incluent notamment :

- **Critères environnementaux** : impact carbone, transition énergétique, gestion des ressources naturelles, engagements en faveur de la biodiversité et des énergies renouvelables.
- **Critères sociaux** : conditions de travail, inclusion sociale, respect des droits fondamentaux des travailleurs et promotion de la diversité.
- **Critères de gouvernance** : transparence des entreprises, indépendance des conseils d'administration, politiques de rémunération des dirigeants et lutte contre les conflits d'intérêts.
- **Respect des droits de l'homme** : engagements en faveur des droits fondamentaux, lutte contre les discriminations et le travail forcé.
- **Lutte contre la corruption et les actes de corruption** : conformité aux réglementations internationales, prévention des pratiques de blanchiment et des flux financiers illicites.

La sélection des instruments financiers repose sur une approche combinant **analyse extra-financière ESG (Environnement, Social, Gouvernance) et évaluation financière**, afin de garantir des choix d'investissement alignés avec les objectifs de durabilité et les attentes des investisseurs soucieux de l'impact sociétal de leurs placements.

Cette démarche permet à **Apexi Wealth Services / BCI SAS** de proposer des solutions d'investissement intégrant une vision **long terme**, tout en contribuant à une économie plus responsable et durable.

MÉDIATEURS

■ Médiation et Autorités de Tutelle – Apexi Wealth Services / BCI SAS Médiateurs compétents

■ Pour le conseil en investissements financiers (CIF) :

Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

17 place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02

www.amf-france.org/fr/le-mediateur

■ Pour les autres activités (médiateur recommandé par la CNCGP) :

Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP)

Service Médiation de la Consommation

39 avenue Franklin D. Roosevelt – 75008 Paris

www.cmap.fr/consommateurs/

Autorités de tutelle

■ Au titre de l'activité de Conseil en Investissements Financiers (CIF) :

Autorité des Marchés Financiers (AMF)

17 place de la Bourse – 75082 Paris Cedex 02

■ Au titre de l'activité d'Intermédiaire en Assurance et d'Intermédiaire en Opérations de Banque et en Services de Paiement :

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

4 place de Budapest – CS 92459 – 75436 Paris Cedex 09

RÉMUNÉRATION

Tarifification et Rémunération – Apexi Wealth Services / BCI SAS Honoraires et frais appliqués

Montant des honoraires :

- **Honoraires de conseil** : 200 € HT / 240 € TTC par heure
- **Étude patrimoniale approfondie** : 1 500 € HT / 1 800 € TTC
- **Frais de suivi annuel (optionnel)** : à partir de 1 000 € HT / 1 200 € TTC, en fonction de la complexité et du patrimoine géré

Rémunération selon le type de conseil fourni.

Option 1 – Conseil en Investissements Financiers (CIF) indépendant

Dans le cadre d'un **conseil en investissement financier fourni de manière indépendante**, la rémunération du conseiller est exclusivement versée par le client.

Si le conseiller perçoit une quelconque rémunération de la part d'un fournisseur d'instruments financiers, il s'engage à la **reverser intégralement et dans les meilleurs délais au client**.

Le conseiller sélectionne des instruments financiers en évaluant un éventail **suffisant et diversifié** de produits disponibles sur le marché, sans se limiter à ceux émis par des entités avec lesquelles il entretient des relations économiques ou contractuelles.

Option 2 – Conseil en Investissements Financiers (CIF) non-indépendant et intermédiation

Dans le cadre d'un **conseil en investissement financier fourni de manière non-indépendante**, ou lors d'un **acte d'intermédiation, d'une solution d'épargne ou d'investissement**, la rémunération du conseiller est constituée :

- **D'une fraction des frais prélevés par le promoteur du produit et/ou les intermédiaires**
- **D'une rémunération issue des commissions et rétrocessions sur encours**

Dans ce cadre, le conseiller évalue un éventail **suffisant** d'instruments financiers, qui peuvent inclure des produits émis par des entités avec lesquelles il entretient des relations contractuelles ou économiques.

L'ensemble des frais et rémunérations perçus dans le cadre d'un investissement seront **communiqués en toute transparence avant toute souscription**.

Ce cadre tarifaire garantit une **clarté absolue** dans la relation avec le client et respecte les exigences réglementaires applicables aux **Conseillers en Investissements Financiers (CIF)**.

MÉTHODES DE COMMUNICATION

Espace Client Sécurisé et Modalités de Communication – Apexi Wealth Services / BCI SAS Espace Client Sécurisé

Dans le cadre de notre relation, **Apexi Wealth Services / BCI SAS** met à disposition du Client un **espace dédié et sécurisé**, facilitant les échanges et garantissant un suivi optimal de sa situation patrimoniale et financière. Cet espace constitue le principal canal d'interaction avec le conseiller et offre plusieurs fonctionnalités essentielles :

- **Mise à jour des informations client** : actualisation des éléments de connaissance et du profil du Client.

- **Transmission sécurisée de documents** : partage et réception de documents confidentiels via un protocole de sécurité renforcé.
- **Accès aux données patrimoniales** : consultation des informations relatives aux actifs et au passif du Client, avec possibilité d'agrégation de données financières pour une vision consolidée.

Le Client autorise expressément, lorsque cela est applicable, **le conseiller à recevoir directement de la part des compagnies d'assurance, établissements bancaires et autres organismes financiers, les informations le concernant**, sous réserve qu'un contrat ait été préalablement conclu avec ces entités dans le cadre de la prestation du conseiller.

Préférence pour la Communication Électronique

Afin d'assurer une **réactivité optimale** et une **fluidité des échanges**, **les communications seront principalement réalisées par voie électronique** via :

- L'espace client sécurisé
- Le courrier électronique
- Tout autre outil numérique sécurisé validé par le conseiller et le Client

Le Client conserve néanmoins la possibilité de **demander une communication sous format papier** pour tout document, qui lui sera fourni sur simple demande.

Sécurisation des Échanges

Apexi Wealth Services / BCI SAS met en œuvre des protocoles de **sécurité avancés** garantissant la **confidentialité et l'intégrité** des informations échangées :

- Transmission des données via des canaux chiffrés et protégés
- Accès sécurisé à l'espace client avec authentification renforcée
- Protection contre les cybermenaces et respect des normes réglementaires en matière de sécurité informatique

Conservation des Documents et Historique des Échanges

Tous les **documents et échanges** réalisés dans l'espace sécurisé sont **conservés conformément aux exigences réglementaires** en vigueur. Le Client peut accéder à son historique à tout moment et **demander une extraction de ses données** sur simple requête.

En acceptant ces modalités de communication, **le Client reconnaît être informé des canaux privilégiés d'échange avec son conseiller ainsi que des conditions de transmission et de conservation des informations relatives à son patrimoine.**

RÉCLAMATIONS

Procédure de Réclamation et de Règlement des Litiges – Apexi Wealth Services / BCI SAS

Dans un souci de transparence et de qualité du service rendu, **Apexi Wealth Services / BCI SAS** s'engage à traiter avec diligence toute réclamation formulée par ses clients.

1. Recherche d'un Accord Amiable

En cas de litige ou de réclamation, les parties s'engagent à privilégier une **solution amiable** en premier recours.

Le Client peut adresser sa réclamation à son **conseiller habituel**, qui disposera de **dix jours ouvrables** pour en accuser réception et d'un **délai de deux mois** à compter de la date d'envoi pour y apporter une réponse.

2. Recours à un Médiateur de la Consommation

Si aucune solution satisfaisante n'a été trouvée dans ce délai, le Client peut saisir gratuitement un **médiateur de la consommation**, sous réserve d'avoir **adressé une première réclamation écrite au conseiller au moins deux mois auparavant** et **dans un délai d'un an après cet envoi**.

- **Pour le conseil en investissements financiers (CIF) :**
Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

17 place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02
www.amf-france.org/fr/le-mediateur

- **Pour les autres activités (médiateur recommandé par la CNCGP) :**
Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (CMAP)

Service Médiation de la Consommation
39 avenue Franklin D. Roosevelt - 75008 Paris
www.cmap.fr/consommateurs/

3. Recours Juridique

En cas d'échec de la médiation, le litige pourra être porté devant le **tribunal compétent du territoire de l'État dans lequel le défendeur est domicilié**.

Cette procédure garantit une gestion des différends dans un cadre réglementé et sécurisé, assurant au Client un droit de recours clair et équitable.

RGPD

Politique de Protection des Données Personnelles – Apexi Wealth Services / BCI SAS

Dans le cadre de ses activités, **Apexi Wealth Services / BCI SAS** met en œuvre un traitement des données personnelles conforme à la réglementation en vigueur, notamment au **Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)** et à **la loi « Informatique et Libertés »**.

1. Responsable du Traitement et Finalités

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par **Apexi Wealth Services / BCI SAS**, en qualité de **responsable de traitement**.

Ces données sont collectées pour les finalités suivantes :

- **Gestion de la relation client et suivi des prestations**
- **Évaluation patrimoniale et élaboration de conseils financiers personnalisés**
- **Respect des obligations légales et réglementaires applicables aux activités de conseil en investissements financiers, d'intermédiation en assurance et en opérations de banque**
- **Envoi d'informations et d'offres adaptées aux besoins du client (sous réserve de son consentement préalable si nécessaire)**

2. Durée de Conservation et Destinataires des Données

Les données sont conservées pour une durée de **cinq (5) ans à compter de la fin de la relation contractuelle**, conformément aux obligations légales et réglementaires en matière de conservation des documents professionnels et des données financières.

Elles sont destinées aux services internes de **Apexi Wealth Services / BCI SAS** et, lorsque nécessaire, peuvent être transmises :

- Aux **partenaires et fournisseurs de services financiers** (compagnies d'assurance, établissements bancaires, sociétés de gestion, plateformes d'investissement) dans le cadre strict de l'exécution des prestations souscrites.
- Aux **autorités de régulation et de contrôle** (AMF, ACPR, CNIL) dans le respect des obligations légales.
- Aux **prestataires techniques** intervenant dans la sécurisation et la gestion des données.

3. Exercice des Droits des Personnes Concernées

Conformément au **RGPD et à la loi « Informatique et Libertés »**, vous disposez d'un **droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, d'effacement et de portabilité** de vos données personnelles.

Pour exercer ces droits, vous pouvez contacter le **service chargé de la protection des données** :

- **Apexi Wealth Services / BCI SAS**
- **Délégué à la Protection des Données (DPO)** : Hervé Levy
- **Adresse électronique** : herve.levy@experts-patrimoine.com
- **Adresse postale** : 57 rue du Rouet, 13008 Marseille

Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la **Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)** si vous estimez que le traitement de vos données personnelles enfreint la réglementation applicable.

Cette politique garantit une gestion sécurisée et transparente des données personnelles, en conformité avec les standards les plus exigeants en matière de protection des informations.

DATE ET SIGNATURE

Rédigé en deux exemplaires dont l'un a été remis au client

Le Client

Fait à :

Date :

Signature :

Le Conseiller

Fait à :

Date :

Signature :